

TABLEAU DES EFFECTIFS
SITUATION AU 1ER OCTOBRE 2020

CM du 17/09/2020

Cat	GRADES	Temps de travail du poste	Pourvu	Non pourvu	Observations
EMPLOIS TITULAIRES					
Filière administrative					
A	Directeur général des services (détachement)	35,0	35,0	0,0	
A	Attaché principal	35,0	0,0	35,0	
A	Attaché principal	35,0	28,0	7,0	
B	Rédacteur principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
B	Rédacteur principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
B	Rédacteur principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
B	Rédacteur principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
B	Rédacteur	35,0	35,0	0,0	
B	Rédacteur	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	28,0	28,0	0,0	
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint d'administratif principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint administratif	35,0	28,0	7,0	
C	Adjoint administratif	28,0	28,0	0,0	à supprimer après avis CT
C	Adjoint administratif	35,0	35,0	0,0	à créer au 1er octobre 2020
C	Adjoint administratif	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint administratif	35,0	35,0	0,0	
Filière technique					
B	Technicien (poste cadres Techniciens ou Ingénieurs)	35,0	35,0	0,0	
C	Agent de maîtrise principal	35,0	35,0	0,0	
C	Agent de maîtrise principal	35,0	35,0	0,0	
C	Agent de maîtrise principal	35,0	35,0	0,0	
C	Agent de maîtrise principal	35,0	35,0	0,0	
C	Agent de maîtrise	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint technique principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint technique principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint technique principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint technique principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint technique principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint technique principal 2ème classe	24,0	24,0	0,0	
C	Adjoint technique principal 2ème classe	31,0	31,0	0,0	
C	Adjoint technique principal 2ème classe	30,0	21,0	9,0	
C	Adjoint technique principal 2ème classe	30,5	30,5	0,0	
C	Adjoint technique principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C-B	Adjoint technique - Adjoint tech-Agts de maîtrise - techniciens	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint technique	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint technique	28,0	28,0	0,0	
C	Adjoint technique	17,5	17,5	0,0	
Filière culturelle					
B	Ass. conservation principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
B	Ass. conservation principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	28,0	28,0	0,0	
C	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	28,0	28,0	0,0	
Filière médico-sociale					
C	A.T.S.E.M. principal 1ère classe	32,0	32,0	0,0	
C	A.T.S.E.M. principal 1ère classe	35,0	31,5	3,5	
C	A.T.S.E.M. principal 1ère classe	35,0	28,0	7,0	
C	A.T.S.E.M. principal 1ère classe	32,0	32,0	0,0	
C	Agent social principal 1ère classe	35,0	28,0	7,0	
C	Agent social principal 2ème classe	23,0	23,0	0,0	
Filière animation					
B	Animateur principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
B	Animateur principal 1ère classe	35,0	28,0	7,0	
B	Animateur principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	22,5	22,5	0,0	à supprimer après avis CT
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	28,0	28,0	0,0	à créer au 1er octobre 2020
C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	22,5		22,5	
C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,0	0,0	35,0	
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint d'animation	28,0	28,0	0,0	
C	Adjoint d'animation	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint d'animation	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint d'animation	28,0	28,0	0,0	
C	Adjoint d'animation	17,5	17,5	0,0	
EMPLOIS NON TITULAIRES sur emplois permanents					
	Collaborateur de cabinet	35,0		35,0	
	Chargé de mission dev. local	35,0		35,0	
	EQUIVALENT TEMPS PLEIN	64,47	57,67	6,80	

Rentrée scolaire



2020-2021

La rentrée en chiffres

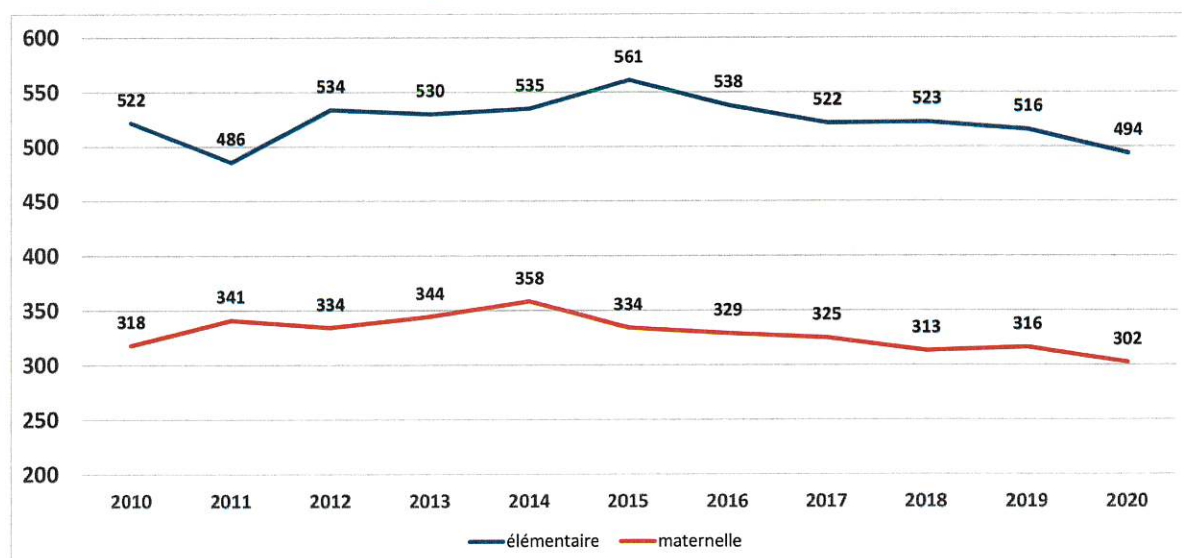
Effectifs globaux

1343 élèves scolarisés à la rentrée 2020 sur la commune entre l'enseignement public et privé

- ✓ Ecoles maternelles et élémentaires : 796 élèves
 - ✓ Chateaubriand : 253 élèves
 - ✓ Pauline Kergomard : 289 élèves
 - ✓ Sainte Thérèse : 254 élèves
- ✓ Collèges publics et privés : 547 élèves
 - ✓ Croas ar Pennoc = 360 élèves
 - ✓ Sainte Marie = 187 élèves

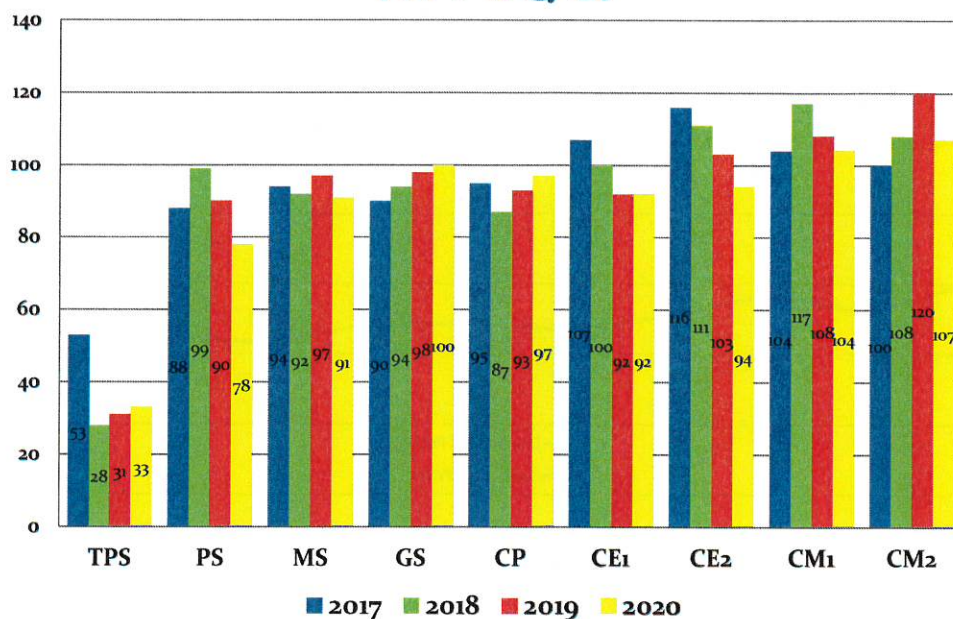
Les effectifs sont en légère baisse sur la commune tant dans les écoles que dans les collèges.

Evolution dans les écoles primaires

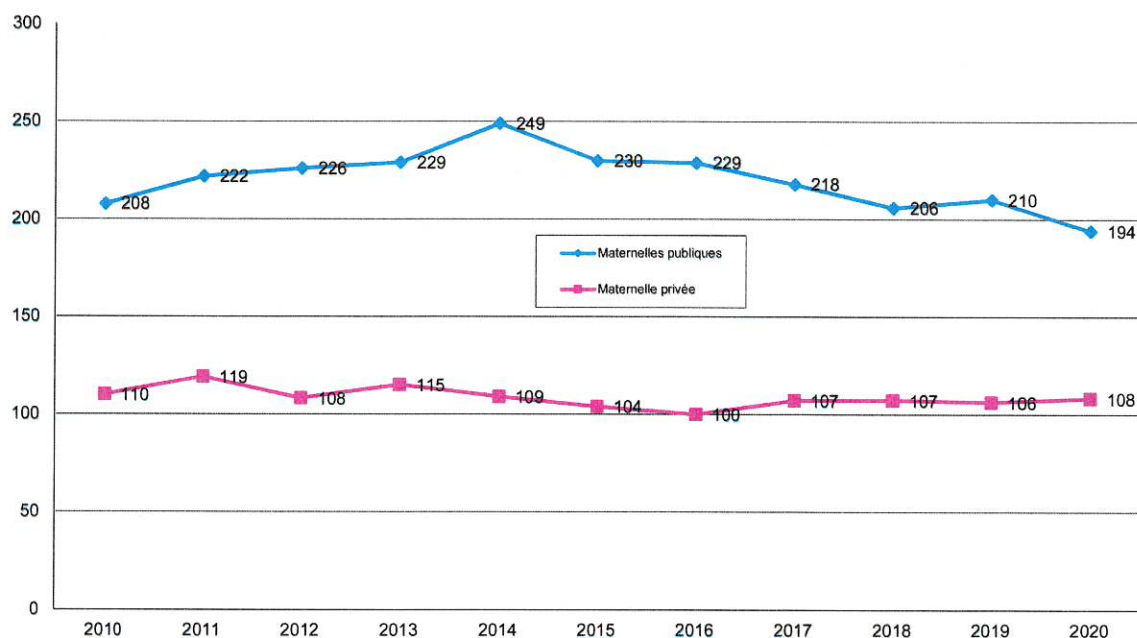


Sur la commune: Légère diminution des effectifs

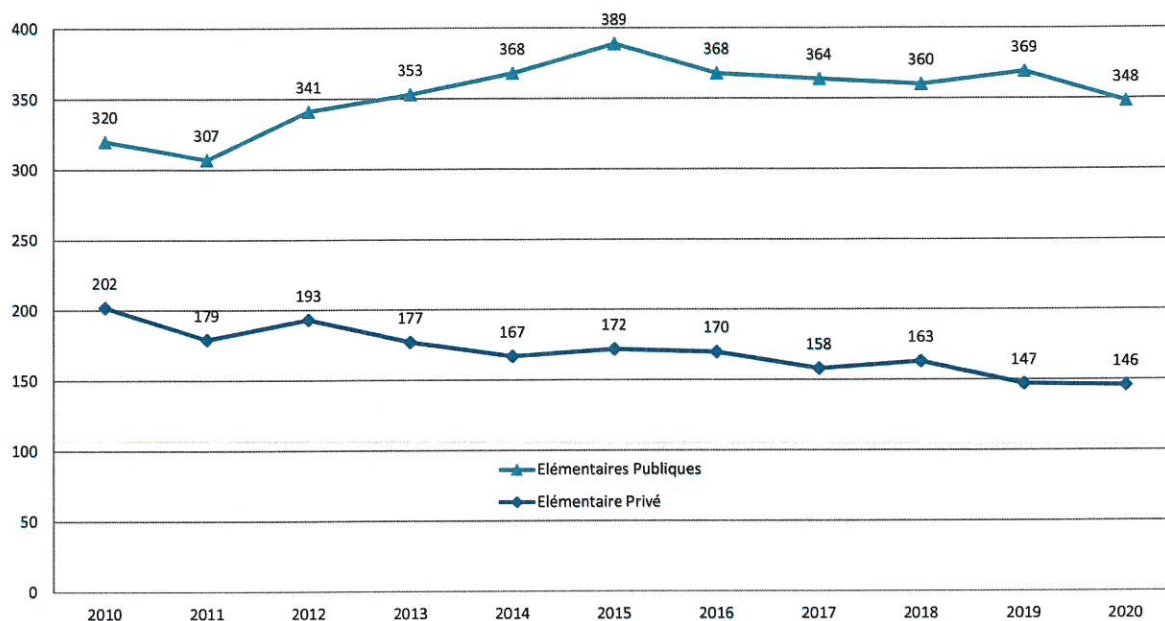
Evolution des effectifs par niveau



Zoom sur la maternelle



Zoom sur l'élémentaire



Pauline Kergomard

Classe de		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
M. NAJA - Directeur et Mme GOURLAY	30	6	24							
Mme TALEC	26			26						
Mme THOMAS	24			11	13					
Mme PAPIN	24				24					
Mme CAUCHON	20				5	15				
Mme MOREL	23					23				
Mme COATELAN	23						23			
Mr LURTON	20						6	14		
Mme BALLARD	25							25		
Mme GOURVENNEC	27								27	
Mme BRIAND	21								9	12
Mme MINGANT	26									26
TOTAL PAR NIVEAU	289	6	24	37	42	38	29	39	36	38
		109				180				
		289								

289 élèves inscrits contre **305** à la rentrée 2019.

Grande cohorte de CM2 partie au collège = diminution en élémentaire

Moins 9 élèves en maternelle car peu de TPS-PS scolarisés.

Chateaubriand élémentaire

Elémentaire		CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Mme LESCOP et Mme LUCAS	21	21				
Mme CLOAREC	20	6	14			
Mme COUTET	25		25			
Mme LE HIR	21			21		
Mme BARBOT et Mme LE GALL	18			6		12
M MORLAIS	23				23	
Mme LUCAS et Mme PARMANTIER	20				8	12
Mme OUSSIN et Mme RUIZ COSTA	20				8	12
TOTAL PAR NIVEAU		27	39	27	39	36
168						

168 élèves inscrits contre **182** à la rentrée 2019.
41 élèves partis au collège et 27 CP à arriver.

Chateaubriand maternelle

Maternelle		TPS	PS	MS	GS
Mme LE GALL	21	10	11		
Mme LE SEAC'H et LE PAPE	20		13	7	
Mme JESTIN	22			22	
Mme DUVERGER	22				22
TOTAL PAR NIVEAU		10	24	29	22
85					

85 élèves inscrits contre **92** à la rentrée 2019

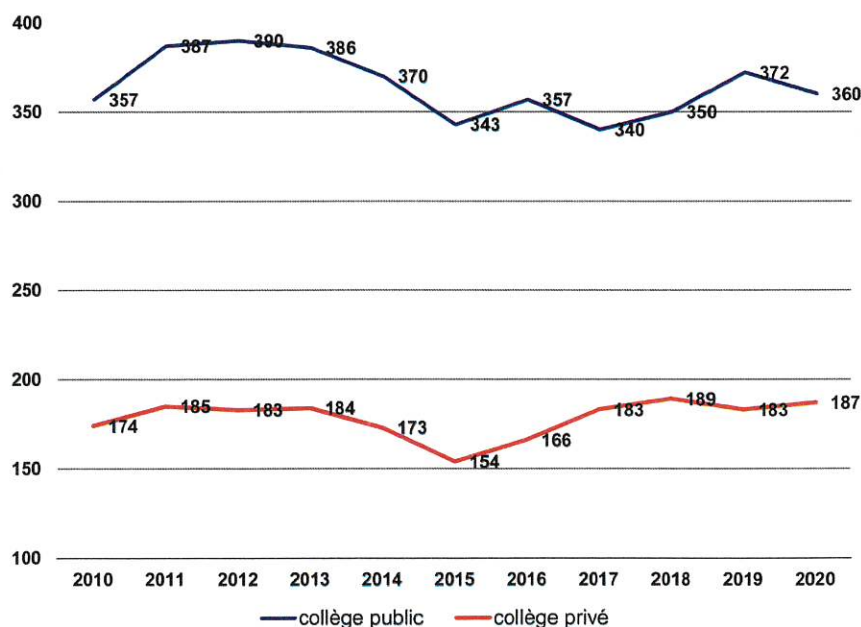
Sainte Thérèse

Classe de :	Total	bilingues	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Mme LE VERGE	22	22	4	8	10						
Mme LOBJOIS	27		9	11	7						
Mme LE SAOUT	23		4	11	8						
Mme BERTHOU	23	23				10	9	4			
Mme QUINQUIS	26					26					
Mme GUNNEGUES / DIDOU	23						23				
Mme GELIN	20							20			
Mme BONTONOU	15	15							3	3	9
Mme AFFRE DE ST ROME	25							25			
Mme FOURN	26									26	
Mme SALAUN	24										24
TOTAL PAR NIVEAU			17	30	25	36	32	24	28	29	33
Total élèves bilingues		60	108				146				
254											

108 élèves de maternelle inscrits contre **106** à la rentrée 2019.

146 élèves d'élémentaire contre **147** à la rentrée 2019.

Evolution dans les collèges



Stabilité des effectifs sur les 3 dernières années dans les collèges.

Travaux et investissements dans les écoles

Travaux par entreprises

Pauline Kergomard		33 222 €
Installation de 6 points d'eau dans la cour élémentaire	2 412 €	
Remplacement des gouttières	11 630 €	
Installation de têtes thermostatiques	528 €	
Chateaubriand		
Abaissement des plafonds : salle ATSEM, salle arts plastiques, 2 salles informatique	10 212 €	
Changement des luminaires des cages d'escaliers	337 €	
Installation de leds suite à abaissement des plafonds	2 503 €	
mars : Installation pompe à chaleur BCD	5 600 €	

Travaux en régie

Changement de meubles évier dans 4 classes	713 €	8 090 €
Mise en place de boutons moletés dans les écoles	580 €	
Installation de leds dans 4 classes	2 881 €	
Peinture de la garderie Chateaubriand, couloir élémentaire Pauline Kergomard, et cuisine	1 259 €	
Création d'estrades pour les classes	409 €	
Marquages au sol	631 €	
Diverses fournitures pour petites réparations	1 617 €	

Investissements

(Indépendants des crédits alloués aux directeurs)

Chateaubriand		11 109 €
1 VPI, 1 portable, 1 ordinateur fixe, 2 tablettes	3 367 €	
Tableaux blancs pour salle ATSEM	200 €	
Pauline kergomard		
1 VPI, 2 portables	2 862 €	
Achat de lits	1 432 €	
Garderies		
1 ordinateur fixe	469 €	
Micro-ondes et meuble	329 €	
Cantine		
Containeurs transport repas	2 300 €	
Armoire à pharmacie	150 €	

A venir

Site Pauline KERGOMARD :

- ✓ Peinture du hall maternelle durant les vacances d'automne

Site CHATEAUBRIAND :

- ✓ Suite de la réhabilitation des classes
- ✓ Mise en place d'un scramble : suite aux études acoustiques travail sur l'aménagement de l'espace.

Pour la pause méridienne :

- ✓ Suite du projet autour des arts.

Bilan
périscolaire
2019-2020

L'accueil prioritaire

Service mis en place dès le mardi 17 mars
Assuré par les équipes enseignantes et le
personnel communal.

Période	Nombre moyen d'enfants par jour
Mars	4 à 10 enfants
Avril au 13 mai	15 enfants
Fin mai	37 enfants
Jusqu'au 22 juin	46 enfants

Au total, 114 enfants différents ont profité de cet accueil.

La restauration

39427 repas ont été servis sur l'année scolaire 2019/2020

(55356 en 2018/2019)

- 17975 à Chateaubriand

- 21452 à Pauline Kergomard



Pause méridienne

8935

heures

d'activités

(13805 en 2018/2019)



Les ALSH périscolaires

Le Matin

6161 présences dans les
ALSH du matin

(contre 8125 en 2018-2019)

=

7701,25 heures d'accueil

Le Soir

9754 présences dans les
ALSH du soir

(contre 12390 en 2018-2019)

53 % partent avant 18h

=

19 184 heures d'accueil

Au total : 35820,25 heures

(contre 46802,8 h déclarées en 2018/2019)

Le temps de surveillance, proposé aux familles de 16h30 à 17h, a été utilisé **3612** fois.

En comparaison, 5343 présences avaient été enregistrées sur l'année 2018-2019.



Avenant de prolongation de la convention de partenariat avec l'école Sainte Thérèse

Entre la commune de Guilers, représentée par Pierre OGOR, Maire, dûment autorisé à cet effet par délibération en date du 18 juin 2020,

D'une part,

ET

Monsieur GUENEGUES, président de l'OGEC, agissant en qualité de personne morale civiquement responsable de la gestion de l'établissement, ayant la jouissance des biens immeubles et des biens meubles.

Madame Tifenn DIDOU chef d'établissement de l'école Sainte Thérèse

D'autre part

Considérant la nécessité de sécuriser l'établissement sur le plan financier.

Considérant le calendrier scolaire.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit

Article 1^{er} : prorogation de la convention

La convention de partenariat avec l'école Sainte Thérèse du 20 février 2018 au 20 février 2021 est prorogée dans les mêmes termes jusqu'au **31 août 2021**.

Article 2 : conditions financières

Afin de sécuriser l'établissement, sur le plan financier, les conditions initiales sont maintenues.

Article 3 : entrée en vigueur de l'avenant

Le présent avenant prendra effet à compter du **20 février 2021**.

Fait à Guilers en deux exemplaires originaux, le

Le Maire,

Pierre OGOR

Le président de l'OGEC,

M. GUENEGUES

La chef d'établissement,

T. DIDOU

CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DE L'INITIATION A LA LANGUE BRETONNE DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES POUR LA PERIODE SEPTEMBRE 2020 – JUILLET 2021

Entre :

Le Département du Finistère, représenté par Mme Nathalie SARRABEZOLLES, Présidente du Conseil départemental, agissant au nom et pour le compte du Département en vertu d'une délibération de l'Assemblée départementale du _____, ci-après désigné par « Conseil départemental ».

Et

La Commune de... représentée par M. _____, son.sa Maire, agissant au nom et pour le compte de la Commune en vertu d'une délibération du Conseil municipal du _____

Cette convention se substitue à la précédente convention couvrant le même sujet.

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental et la Direction académique des Services de l'Education nationale œuvrent de manière active pour que les jeunes finistérien.ne.s qui ne poursuivent pas une scolarité bilingue puissent bénéficier le plus largement possible d'une initiation à la langue bretonne dans le cadre du temps scolaire.

Aujourd'hui, les perspectives proposées par la DSDEN, en application de la circulaire 2017-072 du 12 avril 2017 intégrant les heures de langue bretonne aux heures d'enseignement des langues étrangères, diminueraient les heures d'intervention en cycles 2 et 3, et mèneraient à terme à leur disparition. Le Conseil départemental s'oppose à cette perspective et n'a donc pas signé de nouvelle convention avec l'Education nationale pour l'année scolaire 2020-2021. Toutefois, afin de ne pas obérer le dispositif, il est proposé de financer les heures prévues pour l'année 2020-2021, tout en se donnant le temps d'une concertation sur le sujet.

Il est proposé aux communes et à la Région Bretagne de participer à ce financement, selon les dispositions exposées ci-après.

Le dispositif d'initiation à la langue bretonne est mis en place à raison d'une heure hebdomadaire auprès des écoles publiques, sur demande de ces dernières et dans le cas où l'Education nationale ne peut assurer cette initiation par le recours à ses propres personnels dans le cadre d'échanges de services. La subvention versée aux intervenants est constituée des contributions

du Conseil départemental du Finistère, du Conseil régional de Bretagne et de la commune concernée.

Les associations intervenant dans les écoles se sont vues délivrer une habilitation comme associations complémentaires de l'enseignement public et leurs animateurs salariés sont habilités et satisfont aux compétences pédagogiques et linguistiques requises par la Direction académique des Services de l'Éducation nationale.

L'objet de la présente convention est de prévoir les modalités du cofinancement.

Article 1^{er} – Modalités de financement des prestations dans les écoles

Le Conseil départemental coordonne le financement du dispositif par l'attribution de subventions sollicitées par l'association dont les salariés interviennent dans les écoles publiques.

La Commune de... contribue au financement du dispositif pour les écoles bénéficiaires de son territoire en versant une participation financière au Département.

Cette initiation à la langue bretonne est proposée dans les écoles primaires de la Commune de... dans la limite des crédits mobilisés et affectés à cette action par le Conseil départemental et la Commune.

Article 2 - Bases de calcul

L'association détermine chaque année, avec l'aide de la Direction académique des Services de l'Éducation nationale, le volume horaire et les classes qu'elle entend desservir à la rentrée suivante.

La demande de subvention qu'elle adresse au Conseil départemental est calculée sur la base de la réalisation par des salariés itinérants de 30 heures d'intervention / classe / année scolaire.

Article 3 - Répartition des contributions du Conseil départemental et de la Commune

La participation du Conseil départemental correspond à 50 % de la subvention globale accordée à l'association.

La participation de la commune correspond à 50 % de la subvention globale, de laquelle sera soustraite la contribution du Conseil régional de Bretagne.

Durant l'année scolaire 2020-21, les écoles de... bénéficient de... **heures hebdomadaires** d'interventions. La subvention de la commune sera d'un montant de... €.

En cas de changement les années scolaires suivantes, le Conseil départemental sollicitera, par messagerie électronique, l'accord de la Commune.

Article 4 – Organisation financière

Le Conseil départemental coordonne la gestion financière du dispositif. Il attribue la subvention globale à l'association puis émet des titres de recettes adressés aux autres contributeurs.

Il adresse deux fois par an un titre de recettes précisant le montant à la Commune selon les modalités suivantes :

- En octobre de l'exercice budgétaire de l'année N : demande correspondant au 1^e trimestre de l'année scolaire N – N+1 (soit 1/3 du montant total)
- Au début de l'exercice budgétaire de l'année N + 1 : demande correspondant aux 2^e et 3^e trimestres de l'année scolaire N - N+1 (soit 2/3 du montant total).

Après décision par l'organe délibérant, la Commune procédera au paiement des subventions selon les règles de la comptabilité publique en faisant porter le montant au crédit du compte n° BDF Brest n° 30001 00228 C2920000000 15.

Article 5 – Suivi de la convention

La Direction académique des Services de l'Education nationale, l'ensemble des financeurs et les associations intervenantes se réuniront au cours de l'année afin d'envisager la poursuite du dispositif.

Article 6 – Durée

La présente convention est conclue pour une durée de 1 an à compter de la rentrée scolaire de septembre 2020. L'engagement des parties dans la présente convention est limité aux crédits votés et affectés annuellement par chacune des parties à cette action. Son éventuel renouvellement fera l'objet d'une négociation entre les 2 parties qui débutera au plus tard 3 mois avant son terme. Pour cela, le Conseil départemental demandera un bilan global synthétique de l'application du dispositif d'initiation scolaire en cours d'achèvement et des propositions de perspectives pour la période suivante à la Direction académique des Services de l'Education nationale.

Article 7 - Communication

Le Conseil départemental et la Commune s'engagent à mentionner leur implication mutuelle dans toutes les publications ou actions de communication relatives au présent partenariat. Ils s'assurent que la Direction académique des Services de l'Education nationale et les établissements scolaires concernés fassent de même mention de ce partenariat.

Article 8 - Résiliation de la convention

En cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à Quimper le

**Le Maire
de la commune de**

**Pour la Présidente
du Conseil départemental,
et par délégation, la Vice-présidente,
Conseillère déléguée à la langue bretonne**

Solange CREIGNOU

NIVEAU	NOM DE L'ÉCOLE	VILLE	ASSO	Âge minimum	PS1	PS2	MS	GS	Cyc 1	CP	CE1	CE2	ULIS	Cyc 2	CM1	CM2	Cyc 3	Heures proposées / école	Total heures proposées / communes	coût total	contribution Centrale départementale	contribution Communes	contribution Conseil Régional	1er titre de recette Commune	2ème titre de recette Commune
Primaire	BOURG	BOURG-BLANC	Ti.A.Viv Bro Leon	> 4 ans		6	28	12	46	20	20			40			0	4	4	7 200 €	3 600 €	2 402,40 €	1 197,60 €	800,80 €	1 601,60 €
Maternelle	JOSEPH SIGNOR	LANDECA	Ti.A.Viv Bro Leon	> 4 ans		17	12	14	43					0			0	3	3	5 400 €	2 700 €	1 801,80 €	898,20 €	600,60 €	1 201,20 €
Primaire	LES RIVES DE L'ILLOUT	LANILLOUT	Ti.A.Viv Bro Leon	3ème année					0					22			0	1	1	1 800 €	900 €	600,60 €	299,40 €	200,20 €	400,40 €
Primaire	KERNGOAS	LANNILIS	Ti.A.Viv Bro Leon	> 4 ans		8	22	18	48	23	24			47			0	4	4	7 200 €	3 600 €	2 402,40 €	1 197,60 €	800,80 €	1 601,60 €
Primaire	LE PETIT PRINCE	PLOUGUERNEAU	Ti.A.Viv Bro Leon	> 4 ans		6	10	9	35	9	13	20		42	8		36	5	8	14 400 €	7 200 €	4 804,80 €	2 398,20 €	1 601,60 €	3 203,20 €
Primaire	LE PHARE	PLOUGUERNEAU	Ti.A.Viv Bro Leon	> 4 ans		7	5	8	20	3	10	8		21	5	14	19	2	2	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Primaire	DU PETIT BOIS	PLIOUGUIN	Ti.A.Viv Bro Leon	3ème année		18	23		41					0			0	2	2	3 600 €	1 800 €	1 201,20 €	598,80 €	400,40 €	800,80 €
Primaire	J GUILLOU	PLOUJECOUR-BRIGNOGAN PLAGES	Ti.A.Viv Bro Leon	> 4 ans		5	5	8	18	6	12	6		24	4	12	16	3	3	5 400 €	2 700 €	1 801,80 €	898,20 €	600,60 €	1 201,20 €
Primaire	DES MOULINS	PLOUVEN	Ti.A.Viv Bro Leon	> 4 ans		22	26	20	68	24	40			64			0	5	5	9 000 €	4 500 €	3 003,00 €	1 497,00 €	1 001,00 €	2 002,00 €
Primaire	LE SPERNOC	POSSPODER	Ti.A.Viv Bro Leon	> 4 ans		1	10		11					0			0	1	1	1 800 €	900 €	600,60 €	299,40 €	200,20 €	400,40 €
Maternelle	ABER BENOIT	SAINT-PABU	Ti.A.Viv Bro Leon	> 4 ans		6	12	7	25					0			0	1	1	1 800 €	900 €	600,60 €	299,40 €	200,20 €	400,40 €
Primaire	LE VIZAC	SAINT-REMIAN	Ti.A.Viv Bro Leon	> 4 ans		10	20	27	78					0			0	3	3	5 400 €	2 700 €	1 801,80 €	898,20 €	600,60 €	1 201,20 €
TOTAL Ti ar Viv Bro Leon																									
Primaire	AR ROUDOUR	GUERLESQUIN	KLIT	1ère année		1	6	4	17	10	9	5		24	14	12	26	4	4	7 200 €	3 600 €	2 402,40 €	1 197,60 €	800,80 €	1 601,60 €
Primaire	DIDEROT	LANDIVISIAU	KLIT	> 4 ans		20	25	29	74					0			0	3	3	10 800 €	5 400 €	3 603,60 €	1 798,40 €	1 201,20 €	2 402,40 €
Maternelle	RUE D'AVOR	LANDIVISIAU	KLIT	> 4 ans		21	20	22	63					0			0	3	3	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Primaire	LES QUATRE-VENTS	LANNEUR	KLIT	3ème année		10	3	6	10	29	13			13			0	2	2	3 600 €	1 800 €	1 201,20 €	598,80 €	400,40 €	800,80 €
Primaire	CORENTIN CAER	MORLAIX	KLIT	> 4 ans		4	10	16	40	11	10	17		38	16	10	26	5	5	45 000 €	22 500 €	15 015,00 €	7 485,00 €	5 005,00 €	10 010,00 €
Primaire	EMILE CLABEC	MORLAIX	KLIT	2ème année		1	3	4	11	3	2	2		7	7	2	2	2	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Primaire	JEAN JAURES	MORLAIX	KLIT	> 4 ans		20	24	23	67	24				24			0	4	4	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Primaire	JEAN PIAGET	MORLAIX	KLIT	> 4 ans		8	22	24	79	28	25	25		78	22	19	41	8	8	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Primaire	POAN BEN	MORLAIX	KLIT	> 4 ans		4	10	11	19	44	11	12	25	10	58	17	19	36	6	6	- €	- €	- €	- €	- €
Élémentaire	JULES FERRY	PLEYBER-CHRIST	KLIT	> 4 ans				0	20	35	19			74	25	25	50	6	6	16 200 €	8 100 €	5 405,40 €	2 594,60 €	1 801,80 €	3 603,60 €
Maternelle	ROBERT DENOS	PLEYBER-CHRIST	KLIT	3ème année		8	18	21	62					0			0	3	3	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Primaire	ANITA CONTI	PLOUESCAT	KLIT	> 4 ans		11	5	20	36	16				16			0	3	3	5 400 €	2 700 €	1 801,80 €	898,20 €	600,60 €	1 201,20 €
Maternelle	DUCHESSÉ ANNE	SAINT-JEAN-DU-DOIGT	KLIT	> 4 ans		5	4	6	16	31	8	7		33			0	3	3	5 400 €	2 700 €	1 801,80 €	898,20 €	600,60 €	1 201,20 €
Élémentaire	JULES FERRY	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	KLIT	> 4 ans		3	3	6	3	15				0			0	1	1	1 800 €	900 €	600,60 €	299,40 €	200,20 €	400,40 €
Maternelle	LE GOUËLOU	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	KLIT	> 4 ans		20	30	37	30	117				126	15	15	5	5	18 000 €	9 000 €	6 006,00 €	2 994,00 €	2 002,00 €	4 004,00 €	
Primaire	BOURG	SAINT-SERVAIS	KLIT	> 4 ans		10	15	10	50					0			0	2	2	3 600 €	1 800 €	1 201,20 €	598,80 €	400,40 €	800,80 €
Primaire	F.-M. LUZEL	SAINT-THEGONNEC-LOC-EQUINER	KLIT	3ème année		7	15	12	8	42				0			0	2	2	3 600 €	1 800 €	1 201,20 €	598,80 €	400,40 €	800,80 €
Primaire	BOURG	SIZUN	KLIT	> 4 ans				13	13	10				10			0	1	1	1 800 €	900 €	600,60 €	299,40 €	200,20 €	400,40 €
Élémentaire	JEAN MONNET	TAULE	KLIT	3ème année				10	12	22				0			0	1	1	1 800 €	900 €	600,60 €	299,40 €	200,20 €	400,40 €
TOTAL KLIT																									
Primaire	PIERRE LE LEC	AUDIERNE	Mervent			3	6	2	14	25				0			0	1	1	1 800 €	900 €	600,60 €	299,40 €	200,20 €	400,40 €
Primaire	JEAN CAER	BERNIN	Mervent	> 4 ans		7	4	9	2	22	15	12	10	37			0	3	3	5 400 €	2 700 €	1 801,80 €	898,20 €	600,60 €	1 201,20 €
Primaire	BOURG	BERNILLIS	Mervent	> 4 ans		3	3	5	5	16				0			0	1	1	1 800 €	900 €	600,60 €	299,40 €	200,20 €	400,40 €
Maternelle	HUELLA	CARRIAUX-POUGUER	Mervent	> 4 ans		10	10	14	18	42				0			0	2	2	10 800 €	5 400 €	3 603,60 €	1 798,40 €	1 201,20 €	2 402,40 €
Maternelle	KERVEN	CARRIAUX-POUGUER	Mervent	> 4 ans		10	11	14	8	43				40			0	2	2	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Élémentaire	PERSVIEN	CARRIAUX-POUGUER	Mervent	> 4 ans					0	15	25			0			0	2	2	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Maternelle	KERJEAN	CHATEAULIN	Mervent	1ère année		6	16	14	50					0			0	2	2	7 200 €	3 600 €	2 402,40 €	1 197,60 €	800,80 €	1 601,60 €
Maternelle	LOUIS KERNEIS	CHATEAULIN	Mervent	1ère année		6	8	12	42					0			0	2	2	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Primaire	BOURG	COMBRIT	Mervent	1ère année				11	19	30				0			0	2	2	3 600 €	1 800 €	1 201,20 €	598,80 €	400,40 €	800,80 €
Primaire	SAINTE-MARINE	COMBRIT	Mervent	> 4 ans		3	7	4	17	2	2	8		12			0	2	2	3 600 €	1 800 €	1 201,20 €	598,80 €	400,40 €	800,80 €

TABLE DES MATIERES

Préambule	2
I- La structure et le public	2
A- Les principes généraux	2
B- Garantie de la mixité des publics accueillis	2
C- Présentation de la structure et du public	3
D- La durée des contrats	3
E- Le personnel	4
F- La place des parents dans la structure	5
II- La qualité du service rendu	5
A- Un projet éducatif et pédagogique	5
B- Les actions menées en 2019 et les partenariats	6
1. Les actions mises en place en 2019	6
2. Les activités de la crèche	7
III- Données chiffrées et aspect financier	11
A- Le taux d'occupation	11
B- Le résultat financier de l'exercice	12
IV- Observations	13
A- Sur la structure et la qualité du service	13
B- Sur les données chiffrées	13



RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Dans le cadre de la Délégation de service public attribuée à Enfance Pour Tous Multi-accueil Les Petits Poussins



Préambule

La Ville de Guilers a confié la délégation de service public au groupement solidaire formé par ENFANCE POUR TOUS et La Société PEOPLE AND BABY à savoir :

- L'association ENFANCE POUR TOUS chargée de l'exploitation du multi-accueil
 - La société « People and Baby » chargée de la gestion administrative et financière.
- La délégation de service public a pris effet le premier janvier 2014 et s'est terminée le 31 août 2019 suite à la signature d'un avenant.
- Après une nouvelle consultation, la concession de service public, leur a, à nouveau, été confiée du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2024 par délibération du 16 mai 2019.

La Délégation comprend la gestion et l'exploitation d'un établissement Multi-accueil pour la Petite Enfance de 30 places, évolutive à 42 places, aménagé au sein de la Maison de l'Enfance.

La Ville de Guilers conserve le contrôle du service délégué. Pour en permettre l'exercice, le délégataire doit régulièrement communiquer tous les documents et renseignements nécessaires afin de justifier du parfait accomplissement des obligations mises à sa charge par le contrat.

Pour permettre la vérification et le contrôle du fonctionnement des conditions financières et techniques du contrat, le délégataire produit chaque année avant le 1er juin, un rapport comportant, notamment, les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution.

I- La structure et le public

A- Les principes généraux

A travers les diverses rencontres et vérifications le respect des principes suivants a pu être observé :

- Les règles de confidentialité, de non-discrimination, de mixité, d'écoute et de bienveillance sont observées.
- Il respecte un projet d'établissement comprenant le projet éducatif et projet social mis en œuvre et validé par la Ville de Guilers, la Protection Maternelle et l'Infantile et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère.
- Le levier de l'occasionalnel a été actionné permettant d'atteindre un taux d'occupation satisfaisant bien que légèrement inférieur à l'année précédente.

La Caisse d'allocations familiales accompagne les structures Petite Enfance et les collectivités pour les services apportés aux familles. Elle propose une convention qui permet aux structures de bénéficier de la Prestation de Service Unique (PSU).

Ainsi la tarification est proportionnelle aux ressources des familles, les participations familiales sont complétées par la Prestation de service unique versée par la CAF.

Pour information, depuis mars 2017, la structure applique la facturation au réel. Celle-ci a pour but de prendre en compte les éventuelles fluctuations des temps de travail des familles.

B- Garantie de la mixité des publics accueillis

La Caisse d'allocations familiales accompagne les structures Petite Enfance et les collectivités pour les services apportés aux familles. Elle propose une convention qui permet aux structures de bénéficier de la Prestation de Service Unique (PSU).

Ainsi la tarification est proportionnelle aux ressources des familles, les participations familiales sont complétées par la Prestation de service unique versée par la CAF.

Pour information, depuis mars 2017, la structure applique la facturation au réel. Celle-ci a pour but de prendre en compte les éventuelles fluctuations des temps de travail des familles.

C- Présentation de la structure et du public

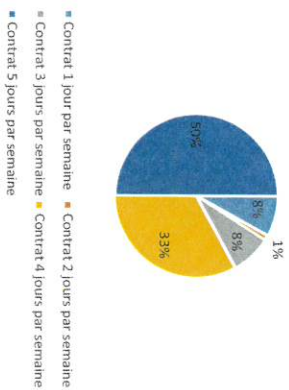
Nom de la structure	Multi-accueil « Les Petits Poussins »
Capacité d'accueil	30 places (conforme à la DSP) Section bébés : 10 places Section moyens : 10 places Section grands : 10 places
Nombre d'enfants inscrits en 2019	76
Nombre de familles accueillies	69
Nombre d'enfants accueillis par place	2.53
Détail des contrats en 2019	
Nombre de contrats accueil régulier	54
Nombre de contrats occasionnels	42
Nombre de contrats d'adaptation	30
Urgence	1
Horaires d'ouverture	Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (conforme à la DSP)
Jours d'ouverture	235 jours
Périodes de fermeture	1 semaine à Noël 2 semaines en août 2 journées pédagogiques

D- La durée des contrats

Sur l'année 2019, la majorité des contrats d'accueil régulier sont des contrats à temps plein sur 4 ou 5 jours comme les années précédentes.

- Contrat 1 jour par semaine : 8%
- Contrat 2 jours par semaine : 1%
- Contrat 3 jours par semaine : 8%
- Contrat 4 jours par semaine : 33%
- Contrat 5 jours par semaine : 50%

Durée des contrats



E- Le personnel

	Contrat 1er janvier 2019 - 31 août 2019	Contrat 1er septembre 2019-31 décembre 2019		
Encadrement des enfants : effectif théorique ETP	8,2	9,17	Effectif théorique prévu dans la DSP	Effectif théorique prévu dans la DSP
Effectif réel en ETP (encadrement des enfants)	9,57	9,57	1 adjointe ELE, 1 ELE, 1,86 auxiliaire de puériculture, 5,71 CAP petite Enfance.	2 ELE, 2,86 auxiliaire de puériculture, 4,71 CAP petite Enfance.
Temps administratif et de direction	1	1	1 infirmière	1 infirmière
Repas et entretien	1,66	2	Repas et une partie du ménage en prestation extérieure	Repas et entretien
Nombre de personnes travaillant sur la structure	13	13	En CDI dont 2 contrats d'avenir	En CDI au 31 décembre
ETP personnel total	12,23	12,57	11 ETP minimum prévu dans la DSP	12,57 ETP minimum prévu dans la DSP
ETP par place d'accueil	3,13	3,13		

Des professionnels vacataires interviennent également sur la structure :

- 1 psychologue, 10h par mois : suivi du management, analyse de pratique, observations enfants et professionnels, si besoins suivi des familles
- 1 Médecin, 4 h par mois : Visite d'admission des nourrissons de moins de 4 mois, rédactions des protocoles, PAL, panneaux d'informations médicales, suivi de l'équipe paramédicale, informations médicales en équipe.

4

- 1 kinésithérapeute, 4h par mois : animation d'ateliers Tous Explorateurs, informations en équipe porter un enfant de façon physiologique tout en préservant le bien-être de l'adulte, aménager l'espace en fonction des besoins moteurs des enfants.
- 1 musicien : 4 h par mois, animations d'ateliers tous maestro dans chaque groupe d'enfants, suivi de projets d'équipes, spectacles ...

F- La place des parents dans la structure

La place des parents est privilégiée au multi-accueil. 13 rencontres ont eu lieu avec eux durant l'année 2019. Ils participent au conseil de crèche (8 mars 2019), sont invités aux vernissages des expositions des enfants, participent aux journées à thème proposées par l'équipe... Des ateliers parents/enfants sont aussi organisés. Pour s'exprimer, outre le conseil de crèche, les contacts quotidiens avec l'équipe et les demandes de rendez-vous, une boîte à idées est à leur disposition.

Des questionnaires de satisfaction leurs sont aussi adressés. En 2019, le premier a eu lieu en mai. 17 familles y ont répondu. Le taux de satisfaction global est de 100%. Le second a été envoyé en octobre. 19 familles ont pris le temps d'y répondre. Le taux global de satisfaction est aussi de 100%. Bien que les taux soient de 100%, les familles ont fait remonter la difficulté de mise en œuvre de la période d'adaptation. L'équipe essaye de s'adapter en privilégiant ces adaptations avant la reprise du travail des parents. Leurs réponses sont prises en compte. Après des remontées sur les repas servis, l'Enfance Pour Tous a changé de prestataire au mois de mai, une amélioration de la qualité et de la diversité des menus a été notée.

II- La qualité du service rendu

A- Un projet éducatif et pédagogique

Le projet éducatif présente les grandes finalités éducatives mises en place par la structure pour l'accueil des enfants et assurer leurs soins, leur développement, leur éveil et leur bien-être : en s'appuyant sur des valeurs éducatives fortes : la bienveillance, la responsabilité, l'innovation et le plaisir. Les objectifs sont inscrits dans le cadre de la concession de service public.

La crèche se veut un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange et d'action. Elle a pour objectifs :

- Pour les tous petits :
 - Accueillir individuellement l'enfant et sa famille
 - Respecter le rythme de chaque enfant
 - Favoriser l'éveil de l'enfant, son autonomie et préparer sa socialisation
 - Favoriser l'implication des parents dans la vie de la structure
- Pour les familles :
 - Offrir un lieu ressource, de rencontres et d'échanges
 - Permettre aux parents d'échanger sur les questionnements, les difficultés ou les appréhensions qu'ils rencontrent dans leur rôle de parents
 - Offrir des activités d'information ou de formation (ateliers, conférences) s'adressant aux familles

5

- Favoriser la capitalisation des ressources « famille » afin d'offrir ou de promouvoir des activités ou des services pouvant satisfaire les besoins non comblés des familles
- Favoriser la relation parents/enfants.

Le projet pédagogique, fruit des réflexions, de l'équipe, détaille les pratiques professionnelles du quotidien, dans le respect des objectifs éducatifs, en fonction des thèmes suivants :

- L'adaptation
- La place des familles
- Le doudou et la tétine
- Le jeu au multi-accueil
- Les soins quotidiens : hygiène, repas, sommeil
- Génération durable : le zen, le beau, la nature, la communication, l'ouverture sur le monde, les projets éphémères

Le projet pédagogique a été décliné en 3 projets de section, ceci afin de détailler plus finement les pratiques pédagogiques.

Chaque projet de section reprend les pratiques éducatives du projet pédagogique en ce qui concerne les actions communes : accueil en multi-âge le matin et le soir, accueil des familles etc.

B- Les actions menées en 2019 et les partenariats

1. Les actions mises en place en 2019

Le fil conducteur Génération durable se décline en 5 thématiques qui sont, chaque année, déclinées au sein de la structure par les équipes.

✓ ZEN

Le thème zen consiste à :

- Accompagner les enfants et les professionnels dans la prise de conscience et la maîtrise de leurs émotions par la relaxation
- Instaurer un climat de confiance et une ambiance sereine pour tous
- Encourager les attitudes bienveillantes et amener le professionnel à constituer un repère pour l'enfant

Cette année, les actions suivantes ont été menées :

- Réflexion autour de la posture phrase pour accompagner le groupe d'enfants dans une ambiance sereine
- Ateliers sensoriels et de relaxation pour accompagner les enfants dans la maîtrise de leurs émotions
- Utilisation de musique zen en fond sonore pendant certains ateliers pour favoriser une ambiance calme et sereine

✓ BEAU

Le thème beau consiste à :

- S'engager au profit de la qualité architecturale pour concevoir des crèches durables et saines
- Proposer un environnement harmonieux et stimulant pour le bien-être de tous et le développement de l'enfant

EN 2019, il a été décliné avec :

6

- Le réaménagement régulier des espaces pour répondre aux besoins des enfants et susciter leur intérêt et leur curiosité
- La présentation des œuvres des enfants sous forme d'expositions pour mettre en valeur leurs créations.
- La poursuite des achats de jeux en bois et en inox pour la dinette.

✓ NATURE

Le thème nature consiste à :

- Développer une politique d'achats écoresponsables
- Sensibiliser aux gestes écoresponsables
- Définir une pédagogie autour de valeurs durables

Les actions sur 2019 sont :

- Ateliers de manipulation et de création avec des matériaux naturels
- Poursuite du projet potager dans la cour
- Création de jeux à partir de matériel de récupération divers apporté par les familles et es professionnelles.
- Journée verte avec des ateliers ouverts aux familles et la mise à disposition de flyers informatifs sur les gestes écoresponsables.

✓ COMMUNICATION

Le thème communication consiste à :

- Diversifier les modes de communication pour encourager l'expression des enfants
- Instaurer un dialogue participatif avec les équipes
- Impliquer les familles dans la vie de la crèche

Cette année les projets suivants ont été réalisés :

- Poursuite du projet en communication gestuelle associée à la parole
- Avec les plus grands, mise en place d'un rituel pour inciter les enfants à raconter leur week-end, ou ce qu'ils ont mangé la veille...
- Mise en place d'une boîte à idées à destination des familles

✓ OUVERTURE SUR LE MONDE

Le thème ouverture sur le monde consiste à :

- Stimuler la curiosité des enfants à travers une initiation aux arts
- Développer l'ouverture d'esprit et la tolérance par la découverte des cultures du monde

En 2019, les actions suivantes ont été menées :

- Journée de l'Afrique pour sensibiliser les enfants à une autre culture, mise en place d'une collecte pour les transmettre aux crèches ouvertes à Madagascar par l'association « Les enfants du soleil »
- Initiation à l'art avec des ateliers autour des nuances de couleurs
- Visite de l'exposition d'illustrations en « Noir et Blanc » à la Guiltière et ateliers d'arts sur le même thème pour laisser libre cours à l'imagination des enfants.

2. Les activités de la crèche

Au quotidien, les enfants bénéficient de divers ateliers : Baby Chef, Baby Explorateur, Baby Maestro, Baby Artiste, Baby Archi et Baby Conteur.

En plus de ces activités, des temps forts et des sorties sont organisés.

Janvier :

7

- Le mois de janvier a été gourmand : entre la galette des rois et la chandeleur, les ateliers tous chefs ont regaté petits et grands. De belles couronnes ont été réalisées pour que chaque enfant soit le roi le temps de la journée !
- Le groupe des Explorateurs se lance dans un projet autour du livre Copains-Câlins. Ce fils conducteur sera l'occasion de faire différentes activités artistiques et d'aménagement d'une maison des doudous.
- Le groupe des Aventuriers a commencé un projet autour des contrastes en se basant sur un livre très apprécié des enfants. Toutes les activités proposées seront présentées aux parents lors d'un vernissage.
- Le groupe des Globe-Trotteurs s'intéresse au contraste avec le noir et le blanc. C'est l'occasion de faire des activités qui font appel à des supports et des techniques variées.

Février :

- Pendant les vacances, un petit groupe d'enfants des Globe-Trotteurs est allé à la Guiltèque pour découvrir l'exposition "Promenade dans la nature" de Likun JIAO-COAT à la Guiltèque. Cette sortie culturelle entre en lien avec le projet "Noir et Blanc" actuellement proposé aux enfants par les professionnelles. Emmerveillés, les enfants ont apprécié ce moment spécial, l'occasion de parler des œuvres de l'artiste et de celles des enfants !
- Le mois de février a été rythmé par la préparation du Carnaval : au programme création de banderoles, confettis et ateliers déguisements pour en faire une exposition photos à destination des familles le jour du Carnaval qui aura lieu le 5 mars.

Mars :

- Le 5 mars, c'était carnaval à la crèche ! Dès le lundi, le couloir a été entièrement décoré : ballons multi-couleurs, serpents et fanions décorés par les enfants nous ont mis dans l'ambiance du Carnaval. Une exposition photos de déguisements a complété le décor ! Le matin, deux ateliers Tous Chefs ont été proposés aux enfants pour préparer le goûter du Carnaval. Au menu : crêpes et gâteau aux poires. Un petit groupe est sorti pour défilé dans la maison de l'enfance, l'occasion de partager cette grande fête avec tous nos partenaires de la MDE. L'après-midi, nous avons sorti les boules à facettes et mis de la musique pour un grand bal costumé ! Petits et grands : tout le monde a monté ses pas de danse préférés. Vient l'heure du goûter avec les familles : le gâteau et les crêpes ont vite été avalés. Un atelier maquillage et un atelier coloriage ont fait le plaisir des enfants, et l'espace photos a recollé de nombreux sourires !
- Le mercredi 13 mars, quelques assistantes maternelles sont venues avec les enfants qu'elles accueillent faire un atelier crêpe au multi-accueil. Ce moment convivial et gourmand a ravi tout le monde, une expérience à renouveler pour renforcer le lien entre les AM et la crèche.

Avril :

- Ce mois-ci, il y a les vacances et, quelle chance, le soleil était au rendez-vous ! Quoi de mieux que d'en profiter pour organiser des jeux d'eau ? Les enfants ont grandement apprécié cette activité : éclats de rires et rafraichissement garantis ! Nous avons aussi profité des petits groupes pour faire des sorties dans le boulogne. En premier, un petit tour pour acheter les ingrédients qui permettront de faire un atelier tous chefs (miam !) et un autre jour une promenade pour se dépenser sur le boulodrome. Cela fait du bien de sortir et de voir ces grands espaces !
- En avril, c'est aussi le mois de paques : l'équipe a proposé aux enfants des ateliers variés sur ce thème et Valérie de la Guiltèque est venue raconter ses plus beaux livres sur le thème des poules.

Mai :

- Le 16 mai, c'était la journée verte dans les crèches Enfance Pour Tous. Pour cette journée exceptionnelle, le vert était à l'honneur dans les tenues et les accessoires des enfants et des professionnelles ! Le matin, un petit groupe est parti en sortie chez le fleuriste du boulogne pour prendre un bouquet pendant que les copains préparaient la salade de fruits pour le goûter. Il y a aussi eu du jardinage, des jeux de société autour des fruits et des légumes ainsi que la manipulation de fleurs et d'herbes aromatiques, et Valérie de la Guiltèque est passée nous raconter des histoires qui parlaient de nature et de potager. Pour finir la journée tous ensemble, les familles sont venues goûter la salade de fruits préparée le matin par les enfants. Une maman nous avait apporté des flyers sur le compostage et le recyclage que nous avons mis à disposition des parents. Un vrai moment de partage et de sensibilisation !
- Le groupe des Globe-Trotteurs explore les émotions avec des ateliers basés sur le livre La couleur des émotions. De quoi aider les enfants à comprendre et appréhender leurs émotions !

Juin :

- Comme chaque année au mois de juin, le multi-accueil les Petits Poussins organise sa fête de l'été, avec le soutien du centre de loisirs qui laisse à disposition sa grande cour. Cette année, les familles ont été invitées à participer à un grand défilé costumé ! Sur le tempo de Papy musique qui a mis l'ambiance, elles ont été nombreuses à se plier à l'exercice pour le plus grand plaisir de tous. Après le défilé, place à l'habituelle kermesse : stand maquillage, chamois-tout, tir au but et tir au panier pour bien s'amuser ! Et un stand photo pour immortaliser un moment en compagnie des stars des enfants : Aziliz Palliettes et Emmanuelle La Plus Belle. Le buffet a été garni par plusieurs familles et était tenu par les parents du conseil de crèche que nous remercions vivement. Une surprise attendait l'équipe : les familles ont créé un grand panneau avec des photos des enfants et un petit mot de remerciement !
- Le mardi 25 juin, l'Afrique était à l'honneur dans la crèche. Le ton était donné dès l'entrée avec la décoration du hall et du couloir : tentures africaines, instruments de musique, chapeaux traditionnels et silhouettes africaines créées par les enfants du centre de loisirs. Tout le long de la baie vitrée, un reportage photos représentant les paysages et les animaux de l'Afrique de l'est a fait voyager petits et grands. L'après-midi, nous avons partagé un goûter avec les familles avec les beignets africains confectionnés par le groupe des Globe-Trotteurs le matin-même et un délicieux gâteau à l'ananas préparé par Bénédicte. L'ambiance était festive avec de la musique africaine et un atelier maquillage traditionnel. La journée a été rythmée par de nombreux ateliers : atelier Tous Chefs (réalisation de beignets africains avec une maman), atelier Tous Maestros (djembe, balafon et maracas africains), atelier Tous Conteurs (Pourquoi le chacal hurle à la lune ? Zekéyé et la larne magique, Complices et berceuses du baobab), atelier Tous Artistes (peinture à la pince à linge sur dessin margouillat) et atelier Tous Explorateurs (danse africaine). Nous avons également eu la chance pouvoir profiter du spectacle offert par le Relais d'Accueil Parents Assistants Maternels : les enfants étaient captivés par l'histoire et ont beaucoup ri.

Juillet :

- Le mois de juillet a été très ensoleillé et la température a grimpé. Pour rafraichir les enfants, l'équipe leur a proposé diverses activités autour de l'eau et notamment, pour sortir de l'ordinaire, un atelier lavage auto : quelques bassines d'eau savonneuse, des javelles et on frotte les voitures. Des roues au guidon, les vélos et les autos sont tous propres et les enfants sont fiers d'avoir fait comme maman et papa ! Et des ateliers manipulation de glaçons : c'est froid, ça glisse des mains, mais surtout c'est la rigolade !

- L'équipe a proposé un atelier d'inspiration Montessori aux enfants du groupe des Globe-Trotteurs. Les enfants ont expérimenté plusieurs jeux : chercher des objets dans un panier sans toucher les ficelles ; souffler sur une plume à l'aide d'une paille pour travailler le souffle ; attraper des pompons avec une pince à linge pour développer la pince fine et assembler des Légos dans un ordre prédéfini pour travailler les notions de repérage dans l'espace (dessus, dessous...).
- Tout au long du mois de juillet, nous avons accueillis les nouvelles familles pendant les semaines d'adaptation. L'occasion de faire connaissance et de créer en douceur le lien de confiance qui favorisera l'épanouissement des enfants à la crèche.

Août :

- A la réouverture, l'accueil s'est fait tout en douceur pour laisser le temps à chacun de retrouver ses repères. Des ateliers sensoriels ont été proposés, ainsi que des jeux d'eau quand le temps le permettait. Le petit nombre d'enfants a permis de faire un grand ménage, même les petits ont aidé à nettoyer leurs jeux dans la bonne humeur générale !
- Durant le mois de d'août, nous avons poursuivi l'accueil des nouvelles familles pendant les semaines d'adaptation. L'occasion de faire connaissance et de créer en douceur le lien de confiance qui favorisera l'épanouissement des enfants à la crèche.

Septembre :

- Le mois de septembre était sous le signe de l'eau pour la journée du 26 septembre ! Au programme, des ateliers artistiques (grates, peinture, gommettes, réalisation de gouttes de pluie, de baleines et de petits bateaux), des ateliers de manipulation (jeux d'eau, remplissage de bouteilles sensorielles) et des petites expériences scientifiques autour de l'eau pour les plus grands. Les parents ont été invités à participer aux ateliers en journée et à venir passer un moment autour d'un goûter à partir de 17h.
- Le groupe des Explorateurs a mis en route son projet sensoriel « Noir et Blanc » : les tout-petits développent leur vue dans les premiers mois et les images contrastées en noir et blanc sont les premiers dessins qu'ils peuvent voir clairement. En parlant de cette idée, l'équipe a créé des mini-livres d'images contrastées, des affichettes à hauteur de bébé et a proposé de la peinture en noir sur blanc ou blanc sur noir. Ce projet a une belle vie devant lui !

Octobre :

- La semaine du goût a réveillé les papilles de la crèche : les Aventuriers ont préparé un délicieux gâteau marbré et les Globe-Trotteurs se sont lancés dans la création d'une baraque à chips éphémère ! Les enfants ont donc préparé des chips de pommes et de carottes grâce à un appareil spécial qui n'utilise pas de matière grasse. Ils ont ensuite proposé aux parents de goûter le fruit de leur travail en fin de journée. Le succès a été au rendez-vous, la preuve que l'on peut associer nourriture bonne pour le palais et pour la santé !
- L'équipe des Aventuriers a poursuivi son projet autour des fruits et légumes en créant un toto et en imaginant la complice quotidienne qui accompagne le début de chaque repas.

Novembre :

- Le 20 novembre, c'était la journée musique à la crèche ! Les familles ont été accueillies autour d'un petit déjeuner, puis les parents et frères et sœurs des Petits Fousins ont pu participer à un atelier dans le groupe de leur enfant. Au programme :
 - Chez les Explorateurs, la musique avec les objets du quotidien et une cabane à bruits

- Chez les Aventuriers, le livre des bruits pour faire de la musique avec son corps et des rondes
 - Chez les Globe-Trotteurs, animation avec Papy musique
- Ce fut une journée très joyeuse que nous avons eu plaisir à partager tous ensemble !
- La crèche prépare l'hiver en se parant de ses plus belles décorations. Une grande cheminée faites par les enfants accueille déjà les familles dans le hall pour une ambiance chaleureuse.

Décembre :

- Pour la première fois, la grand-mère de Noa est venue sur la crèche proposer aux enfants des aventuriers et des globe-trotteurs un atelier espagnol. Entre histoires et comptines, ce moment a été très apprécié par les petits curieux !
- Cette année encore, l'exposition de sapin des familles du multi-accueil a remporté un franc succès ! Les enfants sont ravis de monter leur sapin et de s'y attarder à chaque passage dans le couloir !
- Comme chaque année, notre fête de l'hiver a été un moment convivial entre les familles et les professionnelles de la crèche. Papy musique, toujours fidèle au poste, a mis l'ambiance avec l'aide d'une chanteuse venue nous régaler de musiques de Noël. Le buffet a été très apprécié par les petits et les grands gourmands.

III- Données chiffrées et aspect financier

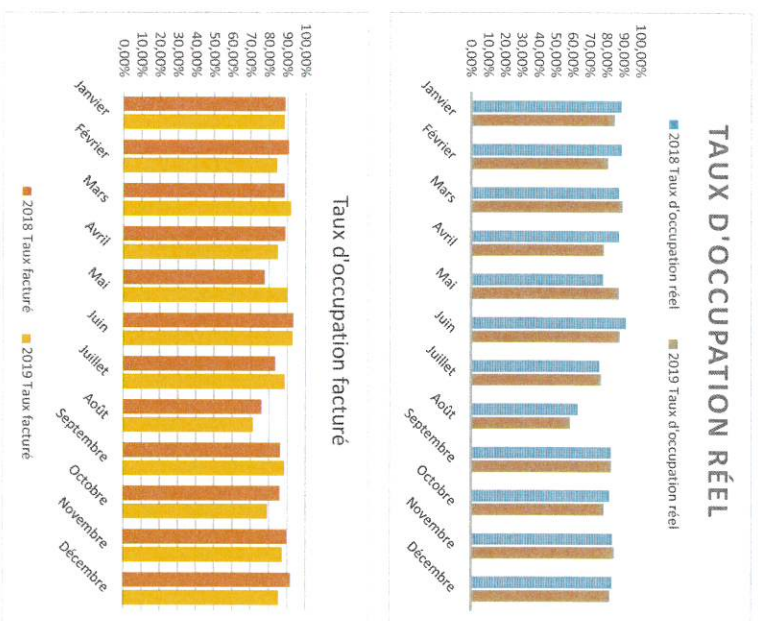
A- Le taux d'occupation

Nombre de jours d'ouverture théorique sur la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 : 235

Nombre d'heures d'ouverture théorique sur la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 : 81 075 h

Capacité d'accueil modulée du 01/01/2019 au 31/12/2019 : 75 083 h

Nombre total d'heures réalisées	Nombre total d'heures facturées	Nombre d'enfants inscrits sur la période
61 062	65 272	76
Taux d'occupation de la structure par rapport à la capacité d'accueil modulée		
Réalisé : 81,3%	Facturé : 86,9%	
Taux de facturation de la structure		
106,90%		



B- Le résultat financier de l'exercice

CHARGES	
Charges de fonctionnement général	1 339 954
Charges de personnel	3 499 999
Total des charges	4 839 953
RECETTES	
Participations familiales	1 09 808 €
Prestations service unique (PSU)	2 56 803 €
Subvention de fonctionnement Conseil départemental	0 €
	23,18% des recettes
	54,21% des recettes
	arrêt du financement

Contribution Ville de Guiljers	1 37 066 €	28,93 % des recettes
Autres produits	-29 956 €	Trop perçu de la CAF années précédentes 28264,67€ et remboursement familles suite erreur informatique... 1691,33€
Total des recettes	473 721 €	
Résultat de l'exercice	-10 232 €	Risque à la charge du concessionnaire
Coût pour la Ville de Guiljers (coût de fonctionnement)		
Recettes Contrat Enfance Jeunesse	72 533,64 €	
Loyer et fluides	19 689,10 €	
Retour PSU sur TO 2018	15 173,00 €	Dépassement du taux d'occupation cible inscrit dans la DSP : reversement du montant des recettes supplémentaires perçues au titre de la PSU et des participations des familles
Coût résiduel pour la Ville de Guiljers Par place	29 670 €	
	989,01 €	

Le coût de la place de crèche pour la collectivité est de 989,01€ pour 2019.

IV- Observations

A- Sur la structure et la qualité du service

Deux commission d'attribution des places de crèche par an: présence de l'adjointe à l'Enfance, des techniciens Petite Enfance de la commune. Les places sont attribuées selon les critères de points validés par la CAF et le Conseil Municipal en décembre 2014.

Participation active de la direction de la Crèche aux différentes instances partenariales (CEJ, réunion des partenaires de la maison de l'enfance...)

Production de comptes rendus mensuels sur l'activité de la crèche

B- Sur les données chiffrées

➤ Charges

Economie sur les produits d'hygiène liée à un changement de prestataire.
Le changement de prestataire pour les repas a augmenté les charges car le tarif est plus élevé.
Hausse des charges de personnel liée au remplacement d'un arrêt maladie longue durée qui a nécessité l'embauche d'un agent en CDD.

➤ Produits

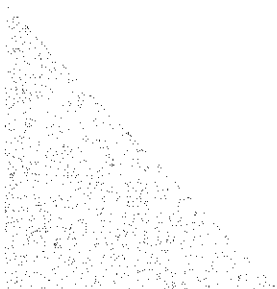
Les produits sont relativement stables.

On note, cependant, une atténuation de produits de -29 956€. Cela correspond au reversement d'un trop perçu de la CAF de 28 264,67 € sur l'année 2017. Les comptes étant closés, la régularisation intervient en donc en produit négatif. De plus, une erreur de facturation est intervenu sur le logiciel informatique fin 2018, les familles ont été remboursées pour un montant de 1691,33€ en 2019.

➤ **Bilan**

Cette année, nous constatons un résultat négatif, lié à une atténuation de produits. Sans la régularisation de la CAF, le résultat était positif.
Le risque financier est à la charge du concessionnaire. Enfance Pour Tous a donc versé une subvention d'équilibre à la structure.

Les documents utilisés pour établir le rapport d'activité annuel sont consultables.



Ville de Guilers Lotissement "Coat Blan"

5 / Plan de Composition PA4

Cadastre section BI n°16, 137 et 138		Echelle : 1/500		Maîtrise d'œuvre	
Modification d'ouvrage		le 14/05/2018		10 rue Saint-Louis	
		modifié le 27/06/2019		29250 SAINT-GEAN	
RdF : 9593-C				Tel. 02 98 84 29 55	



ESPACE PUBLICS

- ZONE ENCLAVE
- CIRCULATION PELOUNE
- SEMI STATION
- STATIONNEMENTS

ESPACE PRIVÉS

- 1 Parcelle de parcelle
- Parcelles
- Zone non constructible
- Haute zone de jardin
- Construction limite
- A.1 Végétation
- Range d'accès ou
- Range principal, des
- Construction
- Accès de parcelle
- FRANCAIS DRIVAS

ESPACE PUBLICS

- ZONE GAZON
- ZONE BÉTON LAVÉ
- ESPACE VERTS
- ARBRE D'ORNEMENT

ESPACE PRIVÉS

- TALUS AMÉNAGÉS NITROGEN 2/3
- A. CITERE PAVÉ, AMBULANCE
- HAIE ET TALUS A. CORDERON
- PLANTS TECHNIQUES



● Lots réservés



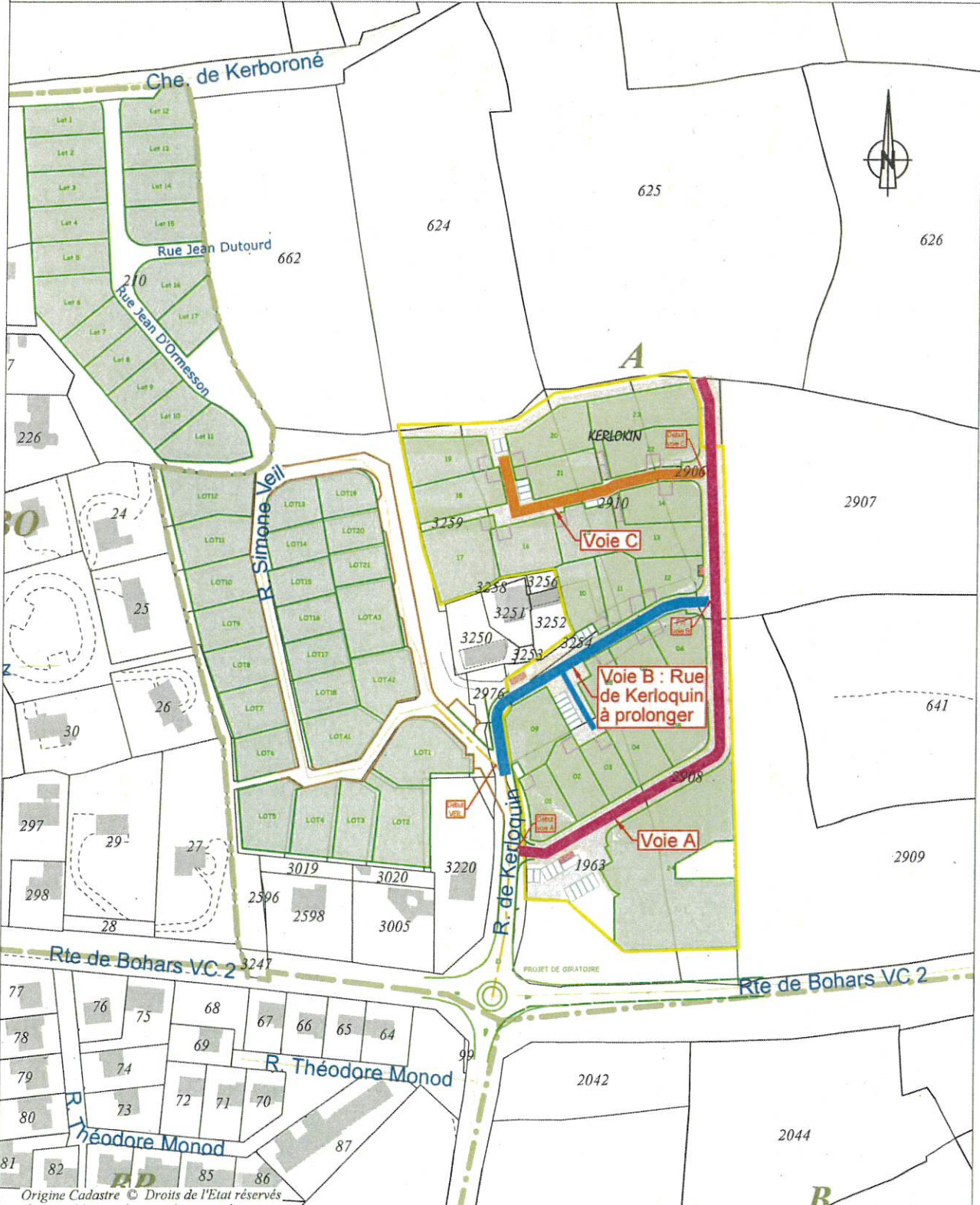
DÉNOMINATION DE VOIES

GUILERS

LOTISSEMENT "LE VALLON DE GUILERS"

Voies A-B-C à dénommer

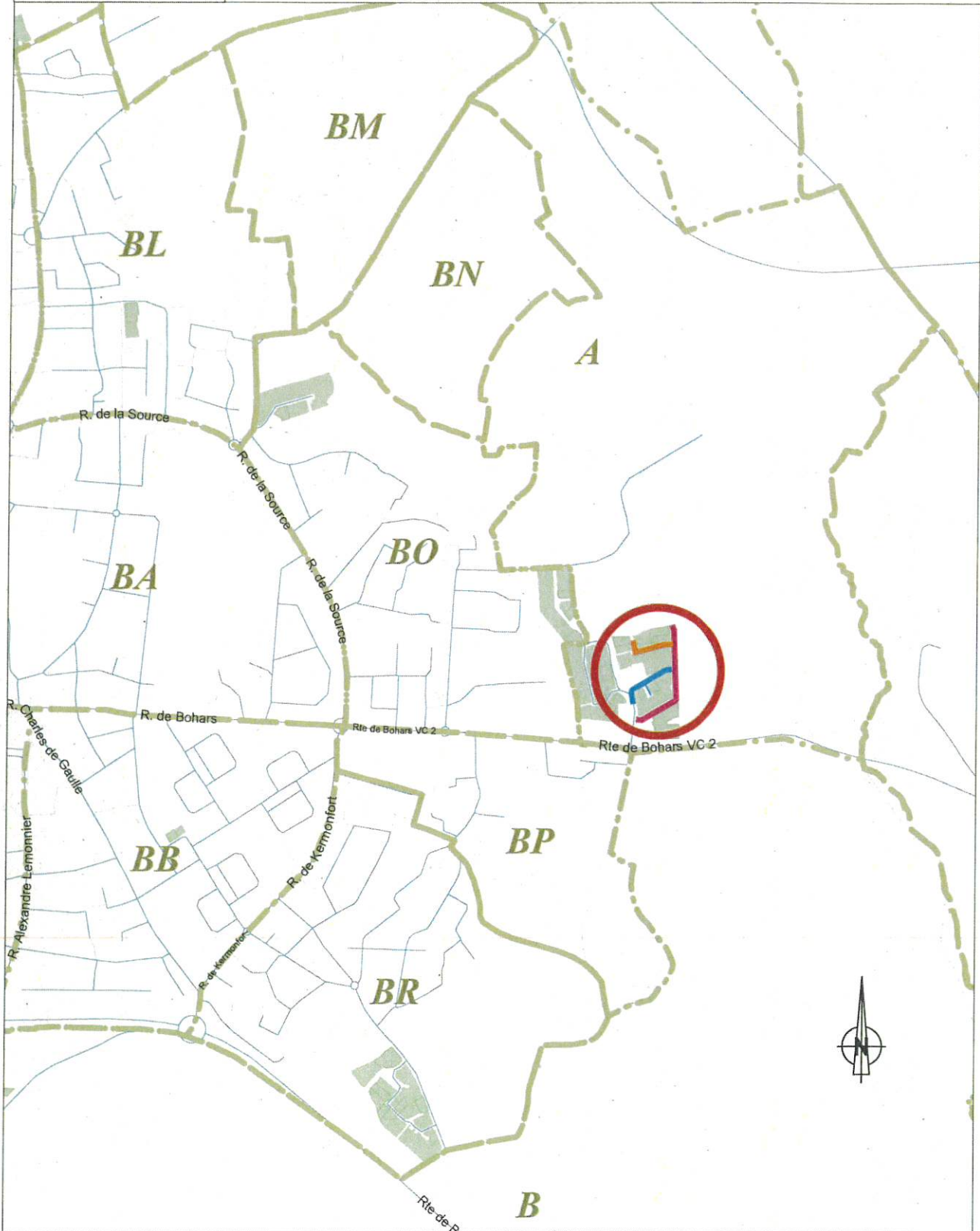
PLAN DE MASSE - Echelle 1/2 000



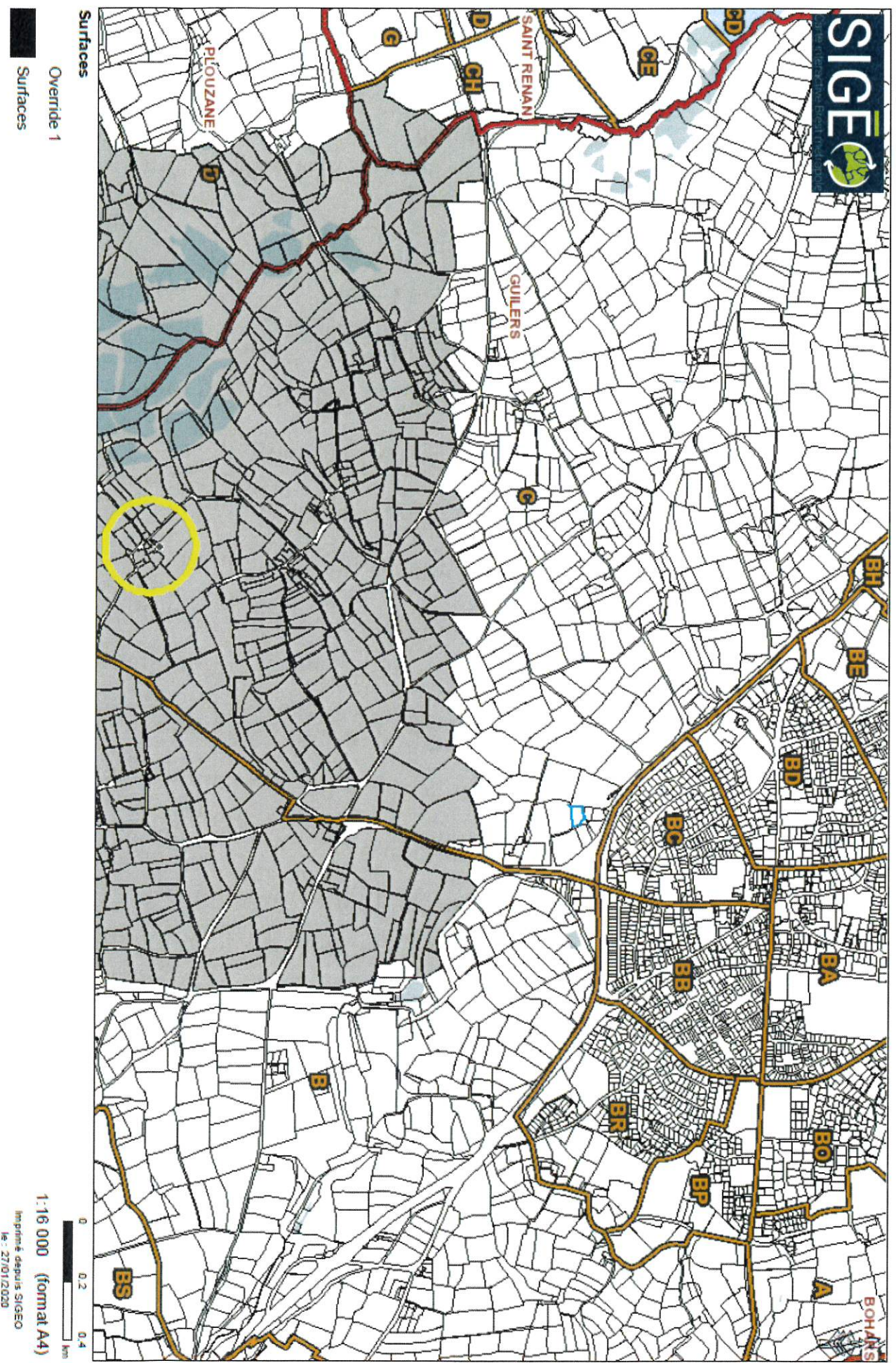


DÉNOMINATION DE VOIES

GUILERS
LOTISSEMENT "LE VALLON DE GUILERS"
PLAN DE SITUATION - Echelle 1/ 10 000



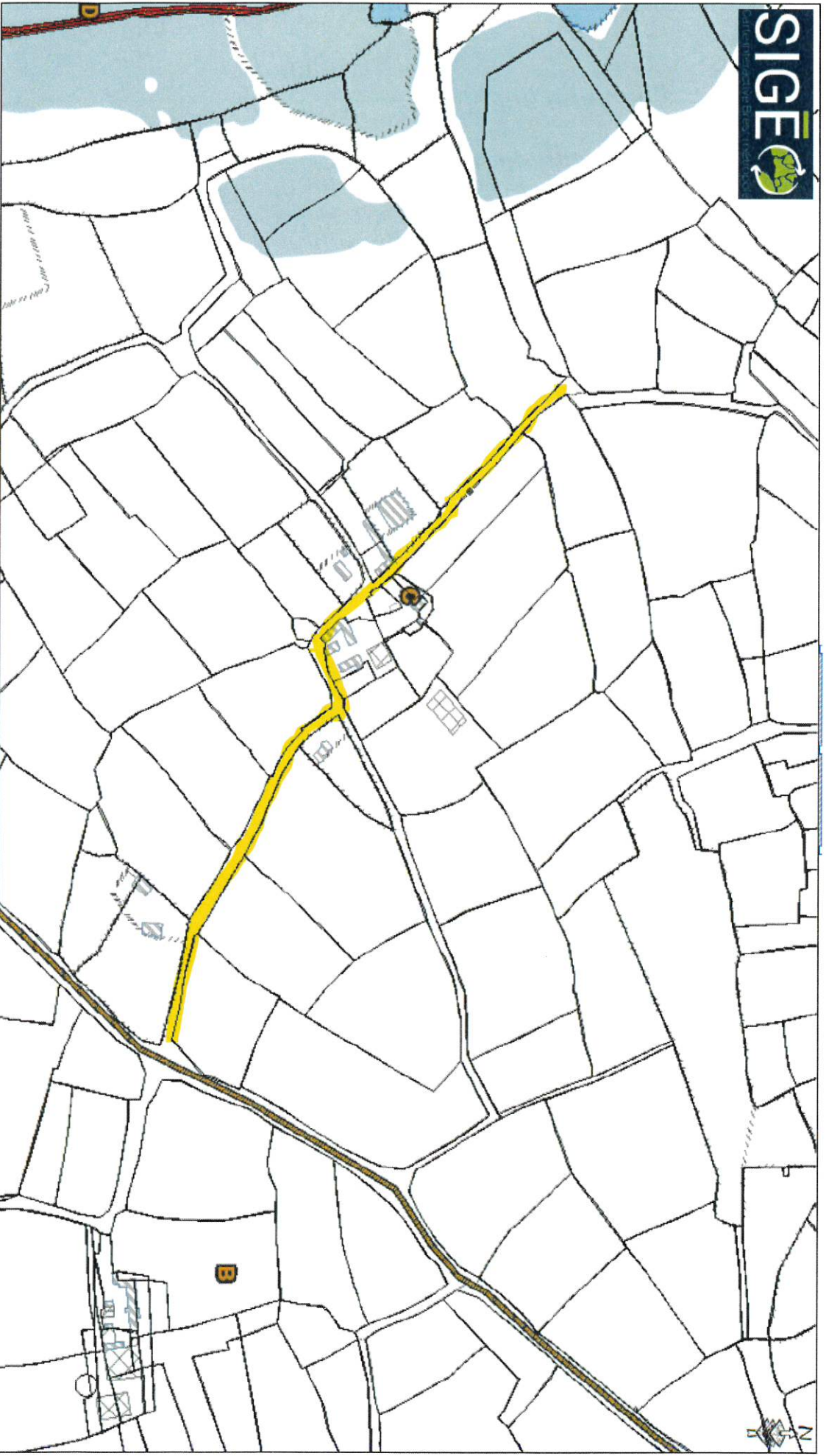
Plan de situation Lieudit Kerallann



1:16 000 (format A4)

Imprimé depuis SIGECO
le : 27/01/2020

Liudit KERALLANN



Parcelles cadastrales - CADASTRE - Parcelles cadastrales

0 0.06 0.12
km

1:4 000 (format A4)

Imprimé depuis SIGEO
le : 24/01/2020